Collection communale. Baptêmes, mariages, sépultures, 1725-1736 - 6NUM7/044/009 - Archives d'Indre-et-L...

Le 6 février 1736 a été entrée au [illegible]
de quatre jours par moy soussigné [illegible]
Le 6 février 1736 après avoir publié par trois dimanches consé-
cutifs les bans de mariage entre antoine Joubert fils de defunt louis
Joubert et d'anne verna de la ville du grand pressigny et d'entre
marie Sillerin fille de defunt louis sillerin et d'anne marchand de
cette ville lorsque il se soit trouvé aucune opposition civile et
canonique et vu le certificat du jour cy dessus du grand pressigny du
cinq février 1736 signé regard lai bri[illegible] marié et donné la
benediction nuptiale en presence et du consentement des susnommés par
parents savoir de coté dedit Joubert d'anne verna la mere de
nommés opsombault oncle maternel nicolas sibilleau et gabriel
[illegible] cousins germains et de coté de la de sillerin du meme
[illegible] d'anne marchand mere de louis et antoine sillerin
frere et de plusieurs autres parents et amis qui ont de lecture savoir
signés sur les registres

[illegible] Sibilleau

N. Berloquin [illegible] [illegible] Chambault

L. Sillerin [illegible] [illegible] Maurine [illegible] [illegible]

[illegible] Pipouton [illegible] Nouzton

[illegible] [illegible]

Le 7 [illegible] 1736 a été [illegible] [illegible]